

Calendrier CMP - CA 2023

En fonction du nombre de dossiers inscrits à l'ordre du jour, les conseils médicaux en formation plénière se déroulent, le jeudi :

- sur la matinée (9 – 13 h)
OU
- sur des journées complètes (9 h – 12 h 30 et 13 h 30 – 16 h 30).

Le dépôt des dossiers complets doit être effectué au plus tard 20 jours avant la date de la séance.

Dates des séances
JANVIER 12/01
FEVRIER 09/02
MARS 09/03
AVRIL 06/04
MAI 04/05
JUIN Mardi 06/06
JUILLET Mardi 04/07
SEPTEMBRE 14/09
OCTOBRE 05/10
NOVEMBRE 09/11
DECEMBRE 07/12